

Cameroun | Région de l'Extrême-Nord | Rapport sur les Déplacements  
Round 19 | 12 – 25 Août 2019



Financé par  
la protection civile  
et l'aide humanitaire  
de l'Union européenne



United Nations  
**CERF**

Central  
Emergency  
Response  
Fund



Organisation internationale pour les migrations (OIM)  
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations

Les avis exprimés dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). Des donateurs et des partenaires : L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Les cartes fournies le sont uniquement à titre illustratif. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

Organisation Internationale pour les Migrations

Mission du Cameroun

Sous-Bureau de Maroua

UN House Comice

Maroua

Région de l'Extrême-Nord

Cameroun

Tél. : +237 222 20 32 78

E-mail : [DTMCameroon@iom.int](mailto:DTMCameroon@iom.int)

Sites web : <https://ww.iom.int/fr/countries/cameroon>, <https://displacement.iom.int/cameroon>,  
[www.GlobalDTM.info/cameroon](http://www.GlobalDTM.info/cameroon)

Tous droits réservés. Aucune partie de ce document ne peut être reproduite, archivée ou transmise sous quelque forme et de quelque façon, électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autre sans l'autorisation préalable de l'éditeur.



## **Cameroun | Rapport sur les déplacements**

### **Région de l'Extrême-Nord**

### **Round 19 | 12 – 25 Août 2019**



**Organisation internationale pour les migrations (OIM)**  
**L'organisme des Nations Unies chargé des migrations**

## SOMMAIRE

<b>RÉSUMÉ</b> .....	5
<b>CONTEXTE &amp; MÉTHODOLOGIE</b> .....	6
<b>LIMITES</b> .....	7
<b>POPULATIONS DEPLACÉES</b> .....	8
Faits saillants .....	8
Profil démographique .....	9
Motifs de déplacement .....	10
Périodes de déplacement .....	11
Durées de trajet et moyens de déplacement .....	11
Types d'abris .....	13
Moyens de subsistance .....	13
Besoins prioritaires des populations déplacées.....	14
<b>PERSONNES DEPLACÉES INTERNES (PDI)</b> .....	15
Faits saillants des PDI .....	15
Motifs de déplacement des PDI .....	17
Mouvements intra- et inter-départementaux des PDI .....	17
Types d'abris pour les PDI .....	19
<b>RÉFUGIÉS HORS CAMP</b> .....	20
Enregistrement des réfugiés hors camp .....	20
Faits saillants des réfugiés hors camp .....	23
Mouvements intra-départementaux des réfugiés hors camp .....	23
Motifs de déplacement des réfugiés hors camp .....	23
Types d'abris pour les réfugiés hors camp .....	23
<b>RETOURNÉS</b> .....	24
Faits saillants des retournés.....	24
Mouvements des retournés entre départements et pays .....	26
Raisons de retour des populations retournées.....	27
Type d'abris des retournés.....	28
<b>ANNEXES</b> .....	29

## RÉSUMÉ

La Matrice de Suivi des Déplacements, (*Displacement Tracking Matrix – DTM*, en anglais), est un outil de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), qui permet de suivre et de surveiller les déplacements et la mobilité des populations. Elle collecte des informations à différents niveaux, les traite et les diffuse, afin de garantir aux acteurs humanitaires, aux gouvernements et autres acteurs intéressés, une meilleure compréhension des mouvements et de l'évolution des besoins des populations déplacées : les facteurs d'influence, les moyens et durées de déplacement, les intentions futures des migrants, leurs conditions de vie et encore bien d'autres éléments sont autant d'informations recherchées et récoltées auprès des populations déplacées elles-mêmes.

Ce rapport donne un aperçu de la situation dans la Région de l'Extrême-Nord du Cameroun, où l'insécurité liée aux violences de groupes extrémistes armés, et dans une moindre mesure les phénomènes climatiques, ont donné lieu à d'importants mouvements de population. Les informations présentées dans ce rapport ont été recueillies auprès des personnes déplacées avec l'accord et le soutien des autorités locales, entre le 12 et le 25 août 2019.

	<b>Population déplacée</b> 270 870 PDI 46 845 Réfugiés hors camp 110 574 Retournés <b>428 289 Individus au total</b>		<b>Villages recensés</b> 863 villages recensés au total 12 nouveaux villages 29 villages n'accueillent plus de déplacés 42 villages sont vides. <sup>1</sup>
---	--	---	--

### Raisons de déplacement

	94% par le conflit armé	6% par des catastrophes naturelles	<1% par des conflits intercommunautaires
---	-------------------------	------------------------------------	--

### Démographie<sup>2</sup>

	50,2% hommes		62% moins de 18 ans
	49,8% femmes		41% mineurs entre 0 et 5 ans
	8 individus par ménage		3% plus de 60 ans

### Type d'abri des populations déplacées<sup>3</sup>

	41% Communautés hôtes	10% Location
	23% Abris spontanés	8% Domiciles personnels
	17% Habitation d'origine	2% Centres collectifs

### Tendances

	Le nombre de Personnes Déplacées Internes a augmenté de 3%
	Le nombre de Retournés a augmenté de 1%
	Le nombre de Réfugiés hors camp a diminué de 8%

<sup>1</sup> Le nombre de villages abritant au moins l'une des populations cibles de la DTM dans la région est donc estimé à 792.

<sup>2</sup> Les données sont du mois d'avril 2019.

<sup>3</sup> Les populations déplacées incluent les PDI, retournés et réfugiés hors camp

# CONTEXTE & MÉTHODOLOGIE

## CONTEXTE

Depuis 2014, le Cameroun est l'objet d'attaques perpétrées par des groupes armés. Les attaques et les menaces récurrentes continuent de provoquer des déplacements de populations vivant dans la région de l'Extrême-Nord. Du fait de sa situation géographique et culturelle, et notamment sa proximité avec le Nigeria et le Tchad, la région a subi des dégâts matériels et humains importants.

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a mis en place la Matrice de Suivi des Déplacements (*Displacement Tracking Matrix*) au Cameroun en novembre 2015, dans le but d'obtenir une meilleure compréhension des caractéristiques des populations déplacées, retournées et réfugiées hors camp et des tendances de déplacement. Cet exercice a également pour objectif d'identifier les besoins des populations déplacées ainsi que les facteurs accentuant leurs vulnérabilités. Ces informations sont collectées puis disséminées auprès du gouvernement camerounais et de la communauté humanitaire afin de leur fournir une meilleure compréhension des mouvements dans la région de l'Extrême-Nord.

## MÉTHODOLOGIE

Lors des évaluations du Round 19 de la DTM, exercice, conduit entre les 12 et 25 août 2019, dans 863 localités de la région ont été évaluées afin de mettre à jour les données et informations sur les déplacements. Ces villages sont répartis dans 38 arrondissements au sein des six départements de la région. Parmi les villages recensés lors des évaluations, 42 se sont avérées être vides, dont 31 se trouvant dans le Logone-Et-Chari, et 11 dans le Mayo-Sava. Lors de cet exercice, 116 sites spontanés ont été recensés, regroupant 15 437 abris spontanés et hébergeant 106 057 personnes déplacées internes et 19 610 réfugiés hors camp. Parmi ces sites, deux sont nouveaux et sont situés dans le Mayo-Sava (Pivou 1 et Pivou 2) dans l'arrondissement de Mora.

La collecte de données du round 19 de la DTM a été effectuée par 106 énumérateurs formés, équipés et déployés dans les six départements de la région de l'Extrême-Nord, à savoir le Mayo-Kani, le Mayo-Danay, le Diamaré, le Mayo-Tsanaga, le Mayo-Sava et le Logone-Et-Chari. Sous la responsabilité directe de l'équipe DTM, les enquêteurs assurent des rôles bien précis de points focaux, chefs d'équipe ou énumérateurs, facilitant ainsi la coordination lors de la collecte d'information.

Pendant chaque exercice de DTM, l'OIM met l'accent sur sa communication avec ses partenaires privilégiés présents sur le terrain, ceci surtout au moment de vérifier la cohérence des estimations qu'elle s'apprête à publier. À chaque round, l'OIM communique étroitement avec le MRR (Mécanisme de Réponse Rapide) existant à l'Extrême-Nord ainsi qu'avec le HCR (Haut-Commissariat pour les Réfugiés) afin de s'assurer de la cohérence des chiffres en sa possession. L'OIM collabore également avec les autorités locales et administratives pour faciliter l'accès aux informations recherchées.

Le présent rapport communique les informations suivantes : les données démographiques, la répartition géographique ainsi que l'évolution comparative des déplacements depuis le dernier rapport, les origines et destinations des populations déplacées, leurs raisons et périodes de déplacements, leurs types de résidences et leurs besoins humanitaires prioritaires.

La collecte, qui se fait à l'aide de tablettes adaptées pour faciliter l'exercice, est suivie de l'analyse des données, conçue pour optimiser la qualité des données récoltées auprès des informateurs clés. Plusieurs formulaires adaptés à chaque niveau spécifique d'information sont utilisés. Des informations sont collectées au niveau départemental, des arrondissements et des villages.

Trois niveaux d'enquête sont réalisés par round :

1. **Au niveau des départements**, l'évaluation se fait par les points focaux qui travaillent auprès des préfets. C'est également à ce niveau que l'échantillon des ménages auprès desquels l'enquête sur les intentions de retour des populations déplacées sera menée est défini.
2. **Au niveau des arrondissements**, les chefs d'équipes collectent des données auprès des sous-préfets. C'est à ce niveau que les listes des villages accueillant des populations déplacées sont mises à jour.
3. **Au niveau des villages**, les énumérateurs collectent des données auprès des chefs de village et des représentants des populations déplacées, et de toute autre personne susceptible de fournir des informations sur les déplacés.

Les « populations déplacées » incluent les personnes déplacées internes, les retournées et les réfugiés hors camp, tels que définis ci-dessous :

- Une personne déplacée interne (PDI) est une « personne [...] qui a été forcée ou contrainte à fuir ou à quitter son foyer ou son lieu de résidence habituel, notamment en raison d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme ou pour en éviter les effets, et qui n'a pas franchi les frontières internationalement reconnues d'un Etat.<sup>4</sup>»
- Un réfugié hors camp est une personne ressortissante d'un pays autre que celui où elle se trouve et qui est venue dans ce dernier pour chercher refuge d'une situation à laquelle elle était confrontée dans son pays d'origine, mais qui ne vit pas dans un camp officiel.
- Une personne retournée est une personne qui, alors qu'elle s'était installée dans un lieu autre que son lieu d'origine (que ce soit à l'intérieur de son pays d'origine ou dans un pays étranger), est depuis retournée dans son lieu d'origine. On distingue ainsi les anciennes PDI des retournés venus de l'étranger.

## LIMITES

Les difficultés qui ont impacté cette opération sont les suivantes :

- La collecte des données s'est déroulée pendant la saison pluvieuse, ce qui a rendu plusieurs villages inaccessibles (villages inondés).
- Deux villages accueillant des populations déplacées étaient interdits d'accès par l'armée et les conditions sécuritaires dans douze autres villages étaient instables. Par conséquent, les déplacements des énumérateurs dans ces villages étaient restreints.
- Certains informateurs clés au niveau des villages étaient indisponibles pour cause de travaux dans les champs.

Face aux difficultés, les stratégies suivantes ont été adoptées pour y remédier :

- Les énumérateurs ont emprunté des pirogues pour traverser des fleuves et se rendre dans les villages qui avaient été inondés.
- Dans le cas des villages où l'accès était interdit, les données ont été collectées par téléphone.
- Dans le cas des villages où la sécurité était précaire, la collaboration avec les guides locaux et les chefs de villages a permis aux énumérateurs de mener l'évaluation. Par ailleurs, des consignes de sécurité ont été données par les forces de maintien de l'ordre à chaque check point.
- Les enquêteurs se sont rendus dans les villages le plus tôt possible pour s'entretenir avec les informateurs clés avant leur départ pour les travaux champêtres.
- Les enquêteurs ont parfois dû se rendre dans les champs pour pouvoir discuter avec les informateurs clés ou repasser à leurs domiciles après les travaux champêtres.

<sup>4</sup> <https://www.iom.int/fr/termes-cles-de-la-migration>

# POPULATIONS DÉPLACÉES

## FAITS SAILLANTS

Lors de ce round 19 de la DTM, un total de 428 289 individus a été identifié, dont 270 870 PDI (44 144 ménages), 46 845 réfugiés hors camp (7 850 ménages) et 110 574 retournés (soit 16 707 ménages). Ces chiffres montrent qu'il y a plus de personnes qui continuent de fuir leurs localités habituelles que d'individus qui y retournent.

Graphique I : Répartition des populations déplacées



Lors de cet exercice, 863 localités<sup>5</sup> de la région ont été évaluées afin de mettre à jour les données et informations sur les déplacements. Ces villages sont répartis dans 38 arrondissements au sein des six départements de la région. Le tableau ci-dessus fait le décompte des localités évaluées dans chaque département ainsi que le nombre de personnes déplacées par département. Parmi les villages recensés lors des évaluations, 42 se sont avérées être vides, dont 31 se trouvant dans le Logone-Et-Chari, et 11 dans le Mayo-Sava. Lors de cet exercice, 116 sites spontanés ont été recensés, regroupant 15 437 abris spontanés et hébergeant 106 057 personnes déplacées internes et 19 610 réfugiés hors camp. Parmi ces sites, deux sont nouveaux et sont situés dans le Mayo-Sava (Pivou 1 et Pivou 2) dans l'arrondissement de Mora, accueillant respectivement 300 et 200 PDI environ, ce qui représente environ 6% du nombre de nouveaux déplacés total pour ce round.

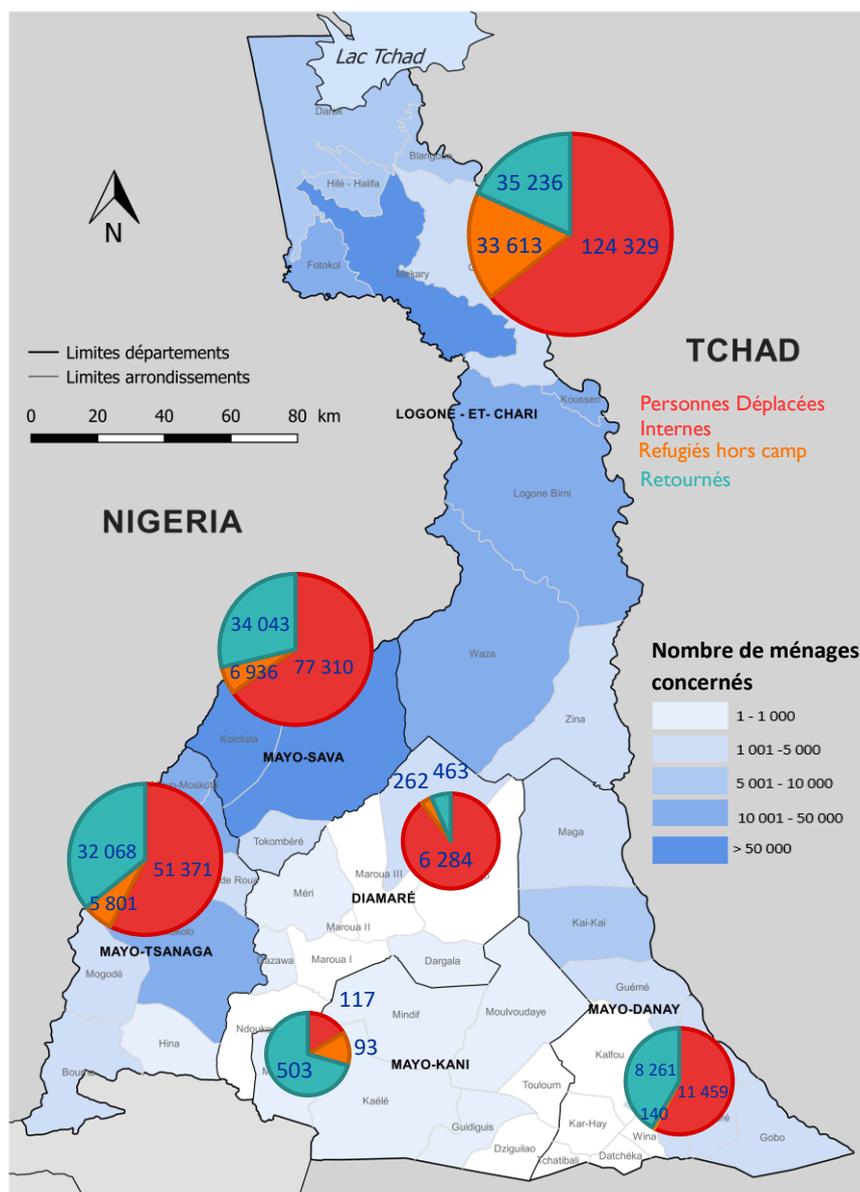
Tableau I : Nombre de villages enquêtés et importance des populations déplacées par département

Départements	# Villages enquêtés	Population totale <sup>6</sup>	Population déplacée	Ratio population déplacée / population totale
Diamaré	61	667 227	7 009	1%
Logone-Et-Chari	485	486 997	193 178	40%
Mayo-Danay	40	529 061	19 860	4%
Mayo-Kani	21	404 646	713	0%
Mayo-Sava	97	348 890	118 289	34%
Mayo-Tsanaga	159	699 971	89 240	13%
<b>Total Région E-N</b>	<b>863</b>	<b>3 136 792</b>	<b>428 289</b>	<b>14%</b>

<sup>5</sup> Sur ces 863 localités, 42 se sont avérées détruites ou inhabitées et 29 n'accueillent plus de déplacés, expliquant le chiffre de 792 localités cité dans les parties analytiques de ce rapport. Sur la base des informations disponibles, la DTM couvre 100% des villages qu'elle cible en amont de chaque round.

<sup>6</sup> Les chiffres de 'population totale' sont tirés de l'annuaire statistique du Cameroun, publié par l'Institut National de la Statistique (INS) en 2015, qui fait état de la population départementale en 2005, et estime la population cumulée de la région de l'Extrême-Nord à 3 897 577 en 2014 pour un taux de croissance annuel de 2,4%. Comme cité dans ce document de référence, ces chiffres ne prennent pas en considération la dynamique créée par les flux migratoires

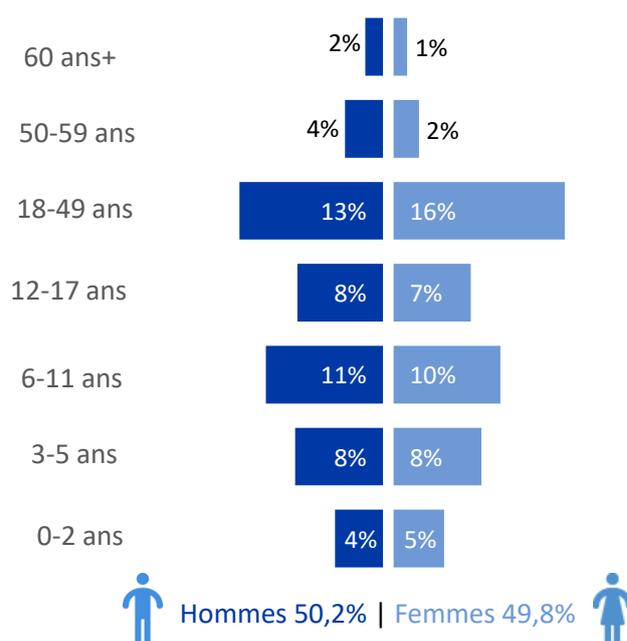
Carte I : Répartition des populations déplacées dans la Région de l'Extrême-Nord



La population déplacée est composée à 50,2% d'hommes et à 49,8% de femmes. La taille moyenne des ménages déplacés est de huit personnes. Presque tous les ménages déplacés (97%) ont des enfants, et le nombre moyen d'enfants par ménage est de cinq. Ces enfants (moins de 18 ans) représentent presque deux-tiers des populations déplacées (62%) tandis que les personnes âgées (60 ans et plus) représentent 3 pour cent de la population mobile.<sup>7</sup>

<sup>7</sup> Les données sont du mois d'avril 2019.

Graphique 2 : Répartition des populations déplacées par âge et par sexe

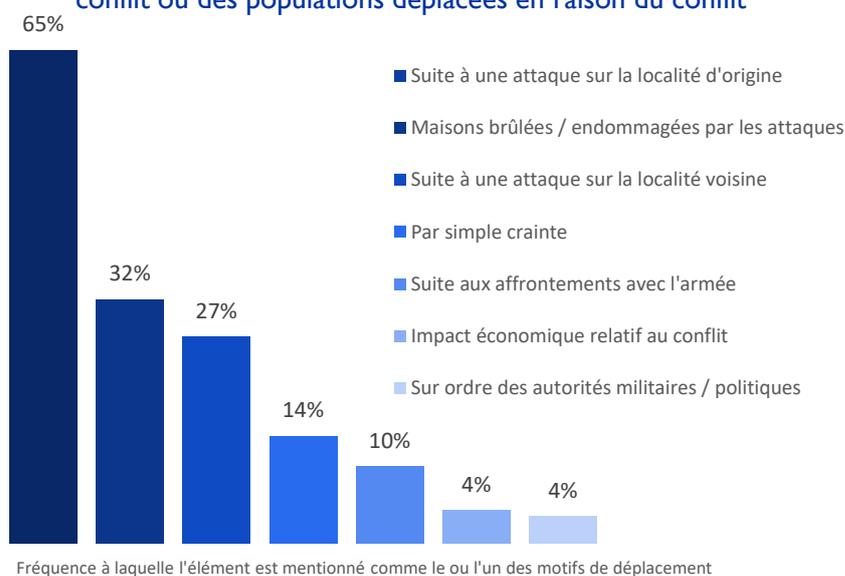


## MOTIFS DE DÉPLACEMENT

Le conflit lié à Boko Haram reste le motif majeur des déplacements dans la région. Il a provoqué le déplacement de 94 pour cent des populations déplacées. Par ailleurs, 6 pour cent des déplacements ont été provoqués par des inondations, sécheresses et autres facteurs climatiques, principalement dans le Mayo-Danay, tandis que moins de 1 pour cent des populations déplacées ont fui des violences intercommunautaires.

La majorité des individus s'est déplacée pour des raisons d'insécurité liée au conflit dans la région. Les entretiens directs avec les personnes déplacées effectués dans le cadre des enquêtes de ménages en avril 2019 ont permis d'identifier les principaux motifs de déplacement suivants :

Graphique 3 : Motifs de déplacement des populations fuyant le conflit ou des populations déplacées en raison du conflit



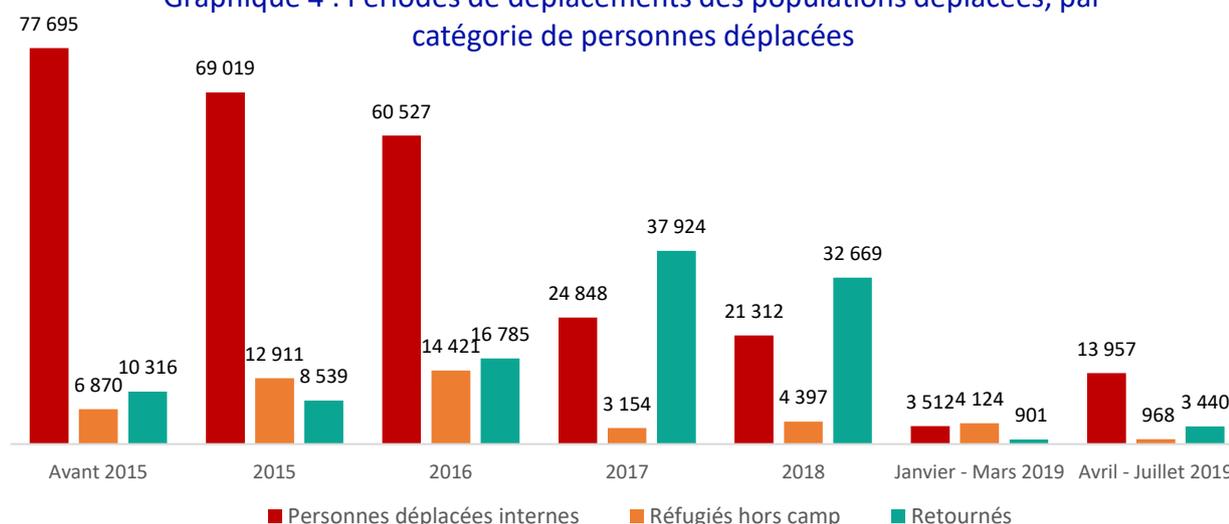
Une part très importante des personnes ayant été déplacées par le conflit l'ont été à la suite d'attaques : 65 pour cent des populations ayant fui le conflit évoquent une attaque sur leur localité d'origine comme le facteur déterminant les ayant conduit à partir, tandis que 32 pour cent se sont déplacés après que leur maison ait été détruite ou endommagée par une attaque, et 27 pour cent à la suite d'une attaque sur une localité voisine. A l'inverse, seuls 4 pour cent ont été contraints par les autorités militaires ou politiques à quitter leur localité d'origine. Il est à noter que ces motifs ne sont pas exclusifs et qu'un déplacement peut être causé par la conjonction de plusieurs motifs.

## PÉRIODES DE DÉPLACEMENT

Parmi l'ensemble des populations déplacées identifiées (PDI, réfugiés hors camp et retournés), 6 pour cent ont été déplacés entre janvier et juillet 2019. Les autres personnes ont été déplacées avant 2015 (22%), en 2015 (21%), en 2016 (22%), en 2017 (15%) et en 2018 (14%).

Parmi ces populations, on observe une baisse du nombre total de personnes déplacées internes depuis 2015, alors que le nombre de retournés va croissant jusqu'en 2017 et reste important en 2018 bien qu'il ait un peu diminué. Le nombre de personnes déplacées internes entre janvier et mars 2019 a cependant été multiplié par quatre entre avril et juillet 2019 pour atteindre 13 957 PDI.

Graphique 4 : Périodes de déplacements des populations déplacées, par catégorie de personnes déplacées



## DURÉES DE TRAJET ET MOYENS DE DÉPLACEMENT<sup>8</sup>

La majorité des personnes déplacées internes (46%) a indiqué avoir effectué, pour leur trajet initial, un trajet entre un à trois jours de leur lieu de résidence habituel au lieu dans lequel ils se sont installés, tandis que moins de 1 pour cent des ménages a effectué un trajet de plus d'un mois

Graphique 5: Durée du trajet



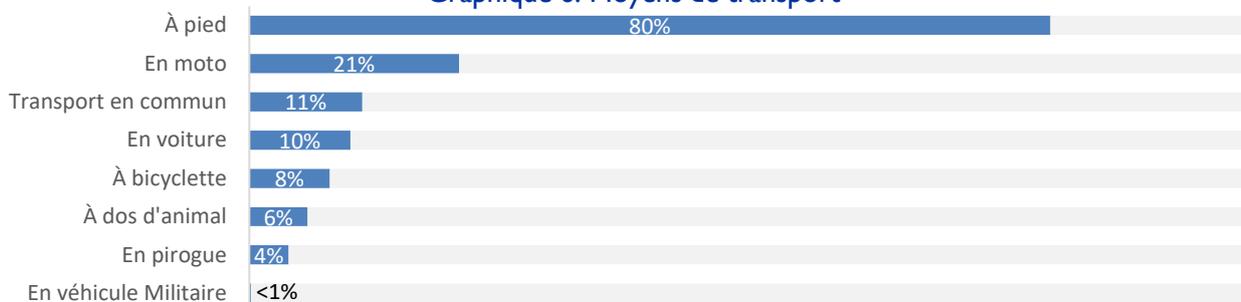
En tenant compte du fait que certaines personnes utilisent plusieurs moyens de transport, la majorité (80%) des ménages déplacés ont effectué leur trajet à pied. D'autres ont emprunté des motos, les transports en commun, ou encore des voitures privées pour ceux qui en avaient les moyens. Ceux qui ne

<sup>8</sup> Les données sont du mois d'avril 2019.

disposaient pas de moyens financiers ont dû se déplacer à vélo, à dos d'animal (ânes et chevaux), en pirogue ou à bord d'un véhicule militaire.

Pendant ces déplacements, 57 pour cent des ménages ont déclaré n'avoir rencontré aucune difficulté, tandis que 10 pour cent ont indiqué avoir subi des abus des forces de sécurité et 7 pour cent se sont vu refuser l'asile dans certaines localités.

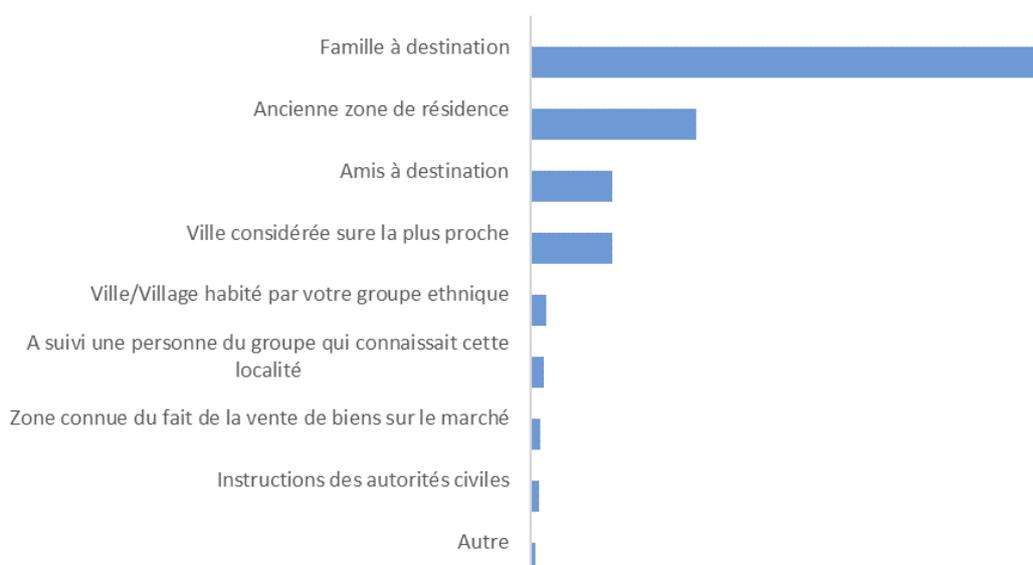
Graphique 6: Moyens de transport



Concernant les fréquences de déplacement des ménages PDI et réfugiés hors camp, 75 pour cent ont effectué un seul déplacement jusqu'à leur lieu d'installation, généralement faute de moyens ou parce que des moyens de subsistance sont suffisamment disponibles dans leur premier lieu d'installation. Un total de 20 pour cent de PDI et réfugiés hors camps en étaient à leur deuxième déplacement et 4 pour cent des ménages PDI et réfugiés hors camp ont effectué plus de trois déplacements.

Enfin, la majorité des populations déplacées (57 pour cent) a déclaré avoir choisi leur lieu de déplacement car au moins un membre de leur famille y résidait. Une plus petite proportion (18 pour cent) sont retournés vers leurs anciennes zones de résidence, 9 pour cent sont allés vers la ville la plus proche rapportée comme la plus sécurisée et 9 pour cent ont dit avoir des connaissances dans le lieu de déplacement.

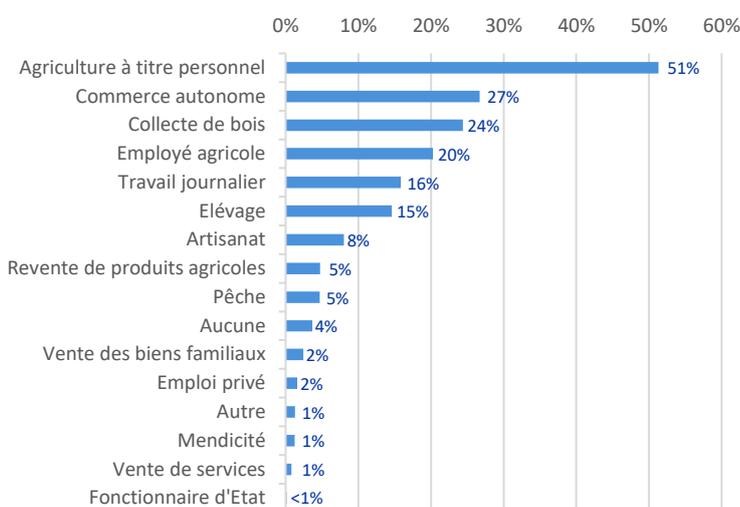
Graphique 7: Principales raisons du choix du lieu de déplacement



## CONDITIONS DE VIE ET BESOINS PRIORITAIRES

### Moyens de subsistance<sup>9</sup>

Graphique 8: Moyens de subsistance des ménages (réponses multiples)



L'agriculture à titre personnel constitue toujours le principal moyen de subsistance des populations cibles ; en effet, la moitié des ménages interrogés vit de sa propre production agricole (51%). D'autres groupes de populations déplacées effectuent des activités génératrices de revenus, telles que le petit commerce autonome (27%), la collecte et revente de bois (24%), le travail agricole (20%), l'élevage (15%) et l'artisanat (8%), qui sont les plus importants. Par ailleurs, 4 pour cent de la population déplacée ne mènent aucune activité.

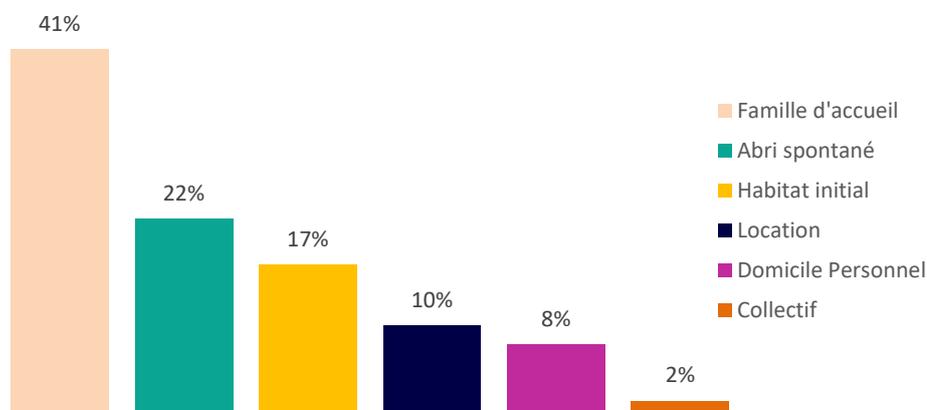
### Types d'abris

Dans tous les départements évalués, la plus grande partie des populations déplacées vivent en famille d'accueil. Les autres ménages vivent dans des abris spontanés (23%), dans leurs habitats initiaux (17%), en location (10%), dans les abris collectifs (2%). Par ailleurs, aucun ménage ne vit en plein air ou est sans abri<sup>10</sup>.

Pendant cette dernière période de collecte des données, 1 218 ménages PDI et retournés qui vivaient dans des abris spontanés, en famille d'accueil ou en location, ont pu intégrer un domicile personnel.

Les populations déplacées vivent dans différents types de logements : des maisons en bois ou terre battue (70%), des cases en paille (17%), des maisons construites en dur (12%) et des abris précaires (1%).

Graphique 9: Types d'abris des populations déplacées



<sup>9</sup> Les données sont du mois d'avril 2019.

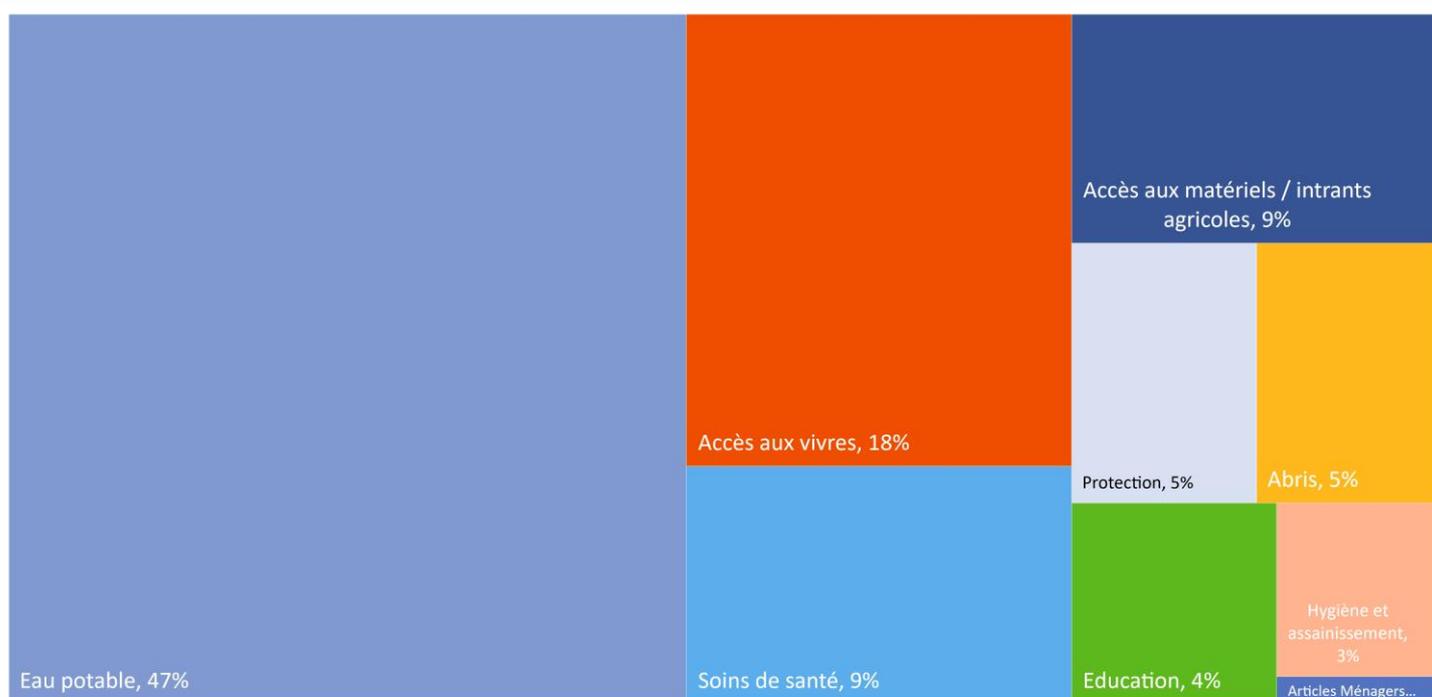
<sup>10</sup> Ces chiffres se réfèrent à l'ensemble de la population cible ; les différences entre types de populations cibles seront expliquées plus bas. Seuls les PDI et retournés résident dans un nouveau domicile personnel et seule la population retournée est concernée par « Habitat initial ». Les réfugiés hors camp n'ont pas de droit à la propriété privée.

## Besoins prioritaires des populations déplacées

Pendant cette évaluation, les entretiens menés avec les chefs communautaires et les représentants des populations déplacées ont permis de ressortir les besoins prioritaires sectoriels dans les villages enquêtés. L'accès à l'eau potable reste le problème majeur dans 47 pour cent des localités enquêtées. Ce pourcentage monte à plus de 80 pour cent pour les villages enquêtés dans le département du Mayo-Kani. Plus de 16 pour cent des villages enquêtés n'avaient effectivement pas de point d'eau dans leur village pendant la période de collecte des données.

L'accès aux vivres et l'accès aux soins de santé ont également été cités par les populations déplacées comme étant des besoins humanitaires prioritaires. À titre d'exemple, les enquêtes auprès des informateurs clés des villages ont informé que plus de 75 pour cent des villages n'ont pas de centres de santé dans le village (pas de clinique privée, de clinique mobile, d'hôpital de district intégré, de centre de santé ou de centre médical).

Même si l'accès à l'éducation ne ressort pas en tant qu'un des besoins prioritaires, les enquêtes au niveau des villages ont montré que plus de 40 pour cent des villages n'ont pas d'école primaire, secondaire ou coranique. Dans le département du Logone-et-Chari par exemple, ce pourcentage s'élève à 56 pour cent.



Graphique 9 : Besoins prioritaires des populations déplacées dans les villages enquêtés

## PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES (PDI)

### Population



270 870 individus  
44 144 ménages

### Villages accueillant les PDI



685 villages recensés  
9 nouveaux villages

### Motifs de déplacement



95% par le conflit armé



5% par des catastrophes naturelles

### Démographie



51% hommes  
49% femmes



63% enfants de moins de 18 ans



41% mineurs de 0 à 5 ans



03 individus en moyenne par ménage



3% individus de plus de 60 ans

### Type d'abri



49% Communautés hôtes  
28% Abris spontanés  
15% Location

7% Domiciles personnels  
2% Centres collectifs

### Tendances



Le nombre de personnes déplacées internes a augmenté de 3%

## FAITS SAILLANTS

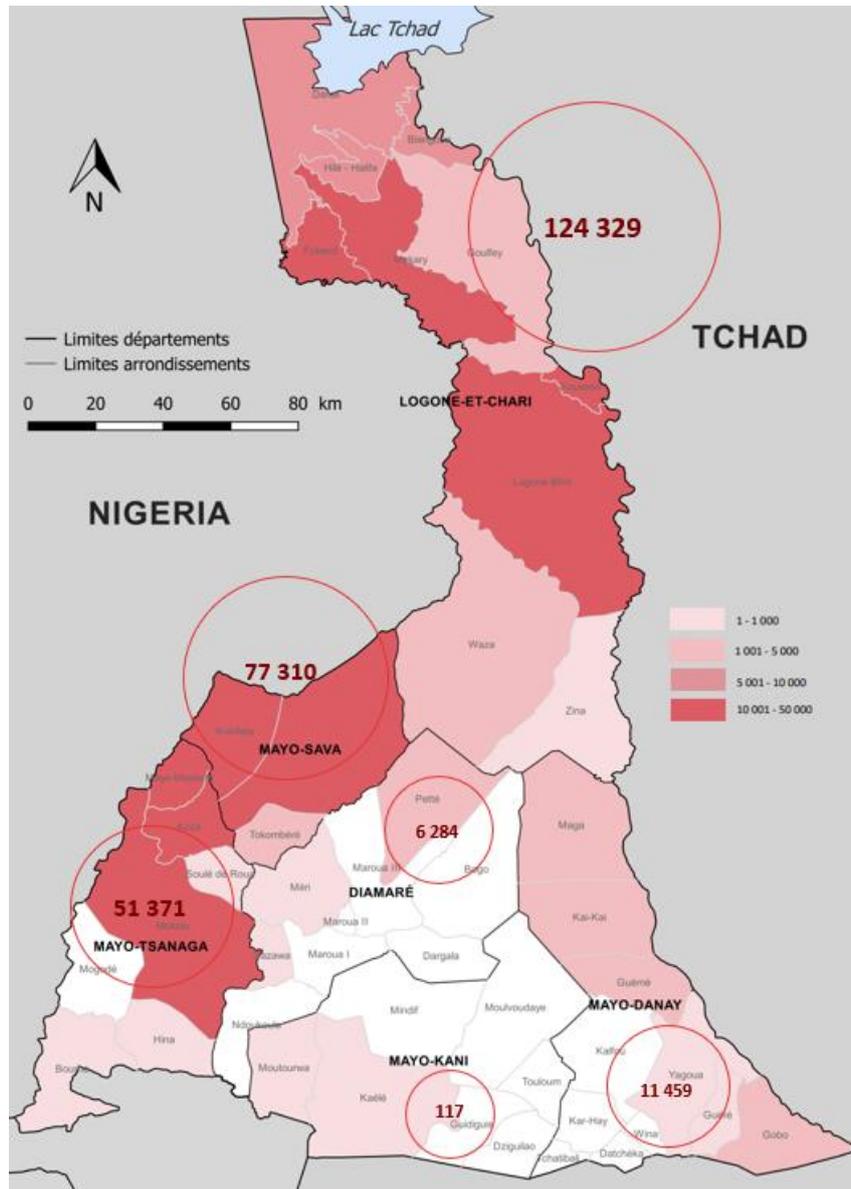
D'après la collecte des données du mois d'août 2019, la région de l'Extrême-Nord compte actuellement 270 870 personnes déplacées internes réparties dans 44 144 ménages. Les PDI représentent 63 pour cent de toute la population déplacée de la région. Le nombre de PDI a augmenté de 3 pour cent, soit de 8 039 personnes, depuis avril 2019.

Pendant cette dernière collecte de données, et depuis le précédent round, plusieurs mouvements et faits concernant les PDI ont été observés. Les plus significatifs sont :

- Neuf nouvelles localités ont été évaluées. Celles-ci accueillent 1 726 PDI.
- Pendant cette collecte de données, 1 483 naissances ont été enregistrées au sein des PDI.
- **Dans le Diamaré**, des mouvements vers les zones de retour ont été observés. En effet, 38 ménages de 283 anciens PDI, installés dans les arrondissements de Gazawa, Maroua I, Maroua II, et Pette, sont rentrés dans le Mayo-Tsanaga, la raison principale évoquée étant l'accès aux terres cultivables.
- **Dans le Logone-Et-Chari**, une augmentation globale de 2 442 PDI a été observée, principalement dans l'arrondissement de Blangoua qui accueille 2 153 PDI de plus. Par ailleurs, quatre villages se sont vidés des 623 PDI qu'ils accueilleraient, fuyant les exactions des groupes armés (Madagascar dans l'arrondissement de Blangoua ; Madina, Magam et Wangara dans l'arrondissement de Fotokol).
- **Dans le Mayo-Sava**, une augmentation globale de 1 613 PDI a été observée. Les mouvements les plus importants sont l'arrivée de 840 PDI à Kérawa, 532 PDI à Waladé 3, 250 PDI à Mémé, 300 PDI à Pivou 1, 200 PDI à Pivou 2, suite aux incursions de groupes armés dans les localités de Goumouldi et Igawa Doulo dans l'arrondissement de Mora.

- Dans le Mayo-Tsanaga**, une augmentation globale de 4 219 PDI a été observée, principalement dans les arrondissements de Mokolo (2 417 PDI de plus) et Mayo-Moskota (1 469 PDI de plus). Dans l'arrondissement de Mayo-Moskota, 2 083 PDI qui ont fui les localités de Zélévet et Kérawa Mafa en juillet 2019 suite aux incursions de groupes armés sont arrivés à Moskota Centre. De plus, 2 225 individus sont arrivés au site de Tourou (l'arrondissement de Mokolo) suite aux incursions de groupes armés en juillet 2019 à Gossi.

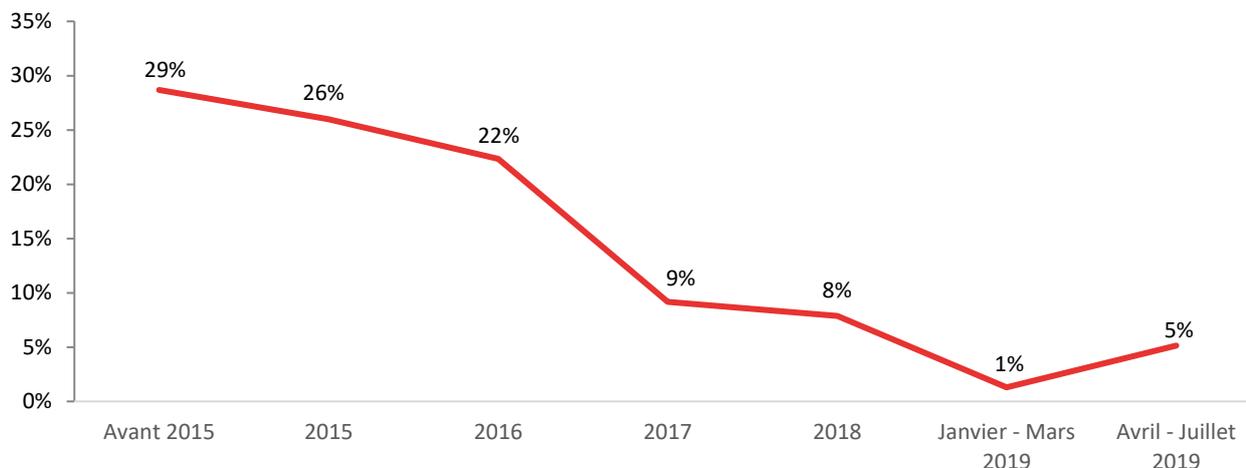
Carte 2 : Répartition des Personnes Déplacées Internes (PDI) dans les départements



Les personnes déplacées internes proviennent principalement de trois départements (correspondant à 94 pour cent du total) : le Logone-Et-Chari, le Mayo-Sava, et le Mayo-Tsanaga. Ces départements ont effectivement subi, depuis le début de la crise, le plus grand nombre d'attaques de groupes armés.

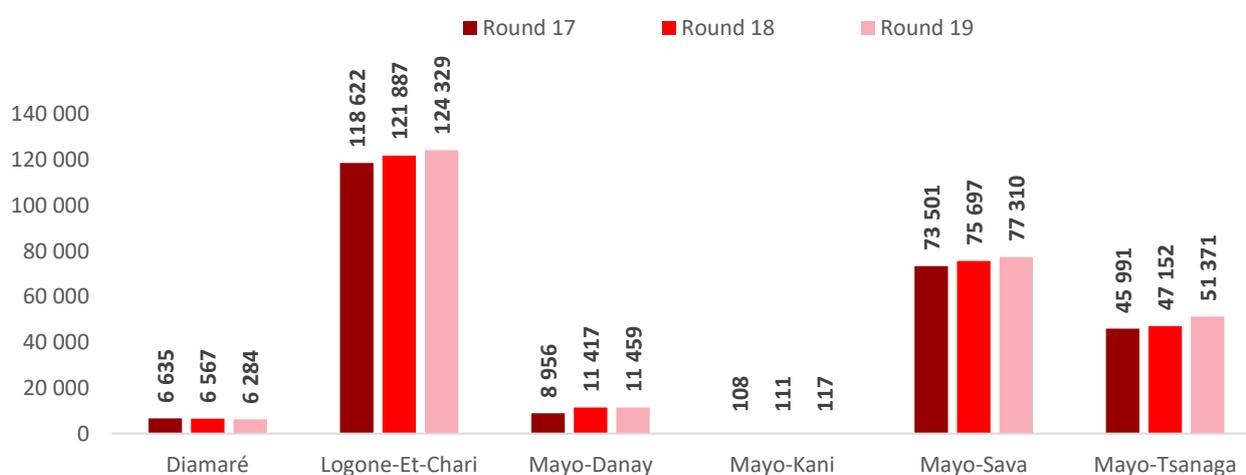
Comme le montre le graphique ci-dessous, les PDI présentes dans la région se sont en majorité déplacées entre 2014 et 2017 (89%), périodes pendant lesquelles la région a subi le plus grand nombre des attaques survenues. En 2018, 23 341 PDI ont été dénombrées. Pendant cette dernière période (entre janvier et mars 2019), 4 536 nouvelles PDI ont été enregistrées.

Graphique 10 : Répartition des déplacements des PDI par période



Le nombre de PDI augmente depuis le round 14. Depuis les trois derniers rounds, le nombre de PDI a augmenté de 10 pour cent. Le graphique ci-dessous présente l'évolution du nombre des PDI par département au cours des trois derniers rounds : ils sont en augmentation dans tous les départements, excepté le Diamaré.

Graphique 11 : Nombre de Personnes Déplacées Internes (PDI) au cours des trois derniers rounds, par département



## MOTIFS DE DÉPLACEMENT DES PDI

Le conflit armé constitue la principale cause de déplacement des PDI dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun (95%). Les aléas climatiques ont quant à eux provoqué le déplacement de 5 pour cent des personnes déplacées internes.

- Dans les départements du Diamaré, Mayo-Kani, Mayo-Sava, et Mayo-Tsanaga, toutes les PDI se sont déplacées du fait du conflit.
- Dans le département du Logone-Et-Chari, 97 pour cent des PDI se sont déplacées du fait du conflit contre 3 pour cent à cause des aléas climatiques.

- **Dans le département du Mayo-Danay**, la majorité des PDI encore présentes se sont déplacées à cause des aléas climatiques (93%), tandis que 7 pour cent se sont déplacées du fait du conflit.

## MOUVEMENTS INTRA- ET INTER-DÉPARTEMENTAUX DES PDI

La grande majorité des déplacements internes entrepris dans la région de l'Extrême-Nord a été effectuée à l'intérieur des mêmes départements. En effet, 97 pour cent de ces mouvements ont eu lieu à l'intérieur des frontières départementales contre 3 pour cent des déplacements ayant eu lieu entre deux départements.

Les déplacements intra-départementaux (261 504 PDI au total) sont particulièrement importants dans les départements de Logone-Et-Chari, qui en enregistre le plus gros pourcentage (45%), du Mayo-Sava, du Mayo-Tsanaga et du Mayo-Danay. Par ailleurs, la plus grande proportion de déplacements intra-départementaux (2%) a lieu entre le Mayo-Sava et le Diamaré.

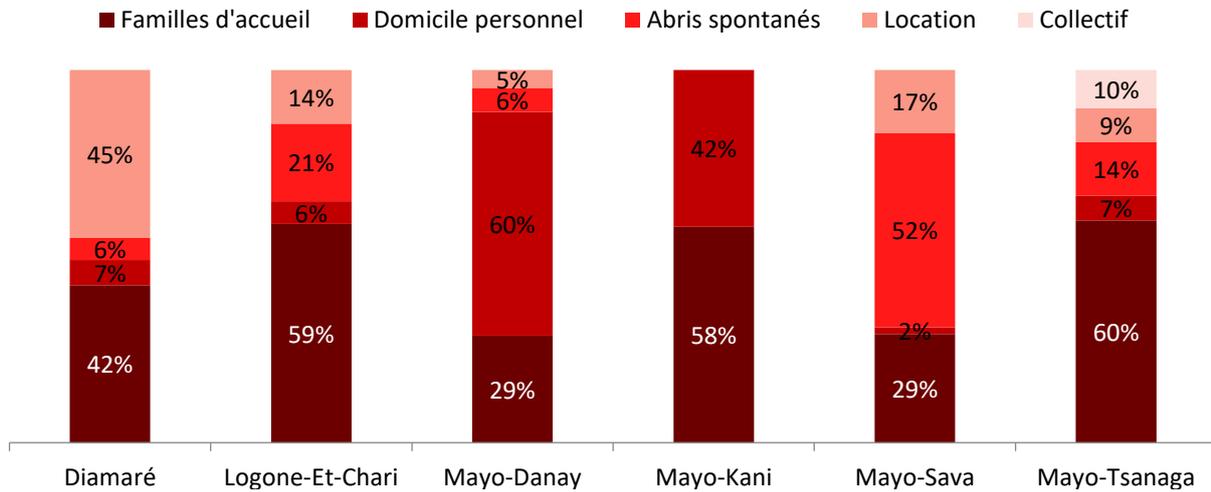
**Tableau 2 : Mouvements intra- et inter-départementaux des personnes déplacées internes**

Déplacements internes aux départements				
Départements de résidence		Nombre de PDI	Proportion dans le département de résidence	Proportion dans la région de l'Extrême-Nord
Diamaré		1 231	20%	<1%
Logone-Et-Chari		123 053	99%	45%
Mayo-Danay		10 681	93%	4%
Mayo-Kani		27	23%	<1%
Mayo-Sava		76 410	99%	29%
Mayo-Tsanaga		50 102	98%	18%
Total pour déplacements internes aux départements		261 504	78%	97%
Déplacements entre les départements				
Départements de provenance	Départements de résidence	Nombre de PDI	Proportion dans le département de résidence	Proportion dans la région de l'Extrême-Nord
Mayo-Sava	Diamaré	4 452	71%	2%
	Logone-Et-Chari	1 276	1%	0.5%
	Mayo-Danay	778	7%	<1%
	Mayo-Kani	81	69%	<1%
	Mayo-Tsanaga	1 229	2%	0.5%
Mayo-Tsanaga	Diamaré	601	10%	<1%
	Mayo-Sava	900	1%	<1%
Logone-Et-Chari	Mayo-Kani	9	9%	<1%
	Mayo-Tsanaga	40	<1%	<1%
Total pour déplacements entre les départements		9 366	22%	3%
Total général		270 870		100%

## TYPES D'ABRIS POUR LES PDI

Près de la majorité des PDI vivent dans des familles d'accueil (21 712 ménages, 49% du total), 12 160 ménages sont dans des abris spontanés (28%), 6 412 ménages sont en location (15%), 2 957 ménages sont dans des nouveaux domiciles personnels (7%), et 903 ménages (2%) sont dans des centres collectifs (bâtiments publics, église, école abandonnée).

Graphique I2: Types d'abri pour les PDI



## RÉFUGIÉS HORS CAMP



### Population

46 845 individus  
7 850 ménages



### Villages accueillant les réfugiés hors camp

255 villages recensés  
2 nouveaux villages



### Motifs de déplacement

99,6% par le conflit armé

0,2% par des catastrophes naturelles

0,2% par des conflits intercommunautaires



### Démographie

49% hommes

51% femmes



61% enfants de moins de 18 ans



43% mineurs de 0 à 5 ans



7 individus en moyenne par ménage

2% individus de plus de 60 ans



### Type d'abri

52% Communautés hôtes

42% Abris spontanés

3% Location

3% Centres collectifs



### Tendances

Le nombre de réfugiés hors camp a diminué de 8%

## ENREGISTREMENT DES RÉFUGIÉS HORS CAMP

Le Haut-Commissariat pour les Réfugiés (HCR) a implémenté son opération d'enregistrement biométrique des réfugiés hors camp dans la région de l'Extrême-Nord.

Cette opération permet de réduire la proportion des réfugiés non-enregistrés. Pour cette période d'évaluation, ce pourcentage est passé de 75 pour cent à 58 pour cent (soit une diminution de 17%).

Les réfugiés hors camp non-enregistrés représentent 13 pour cent des réfugiés hors camp dans le Diamaré (35 personnes), 64 pour cent dans le Logone-Et-Chari (21 491 personnes), 100 pour cent dans le Mayo-Danay (140 personnes), 100 pour cent dans le Mayo-Kani (93 personnes), moins de 1 pour cent dans le Mayo-Sava (33 personnes) et 91 pour cent dans le Mayo-Tsanaga (5 260 personnes).

## FAITS SAILLANTS

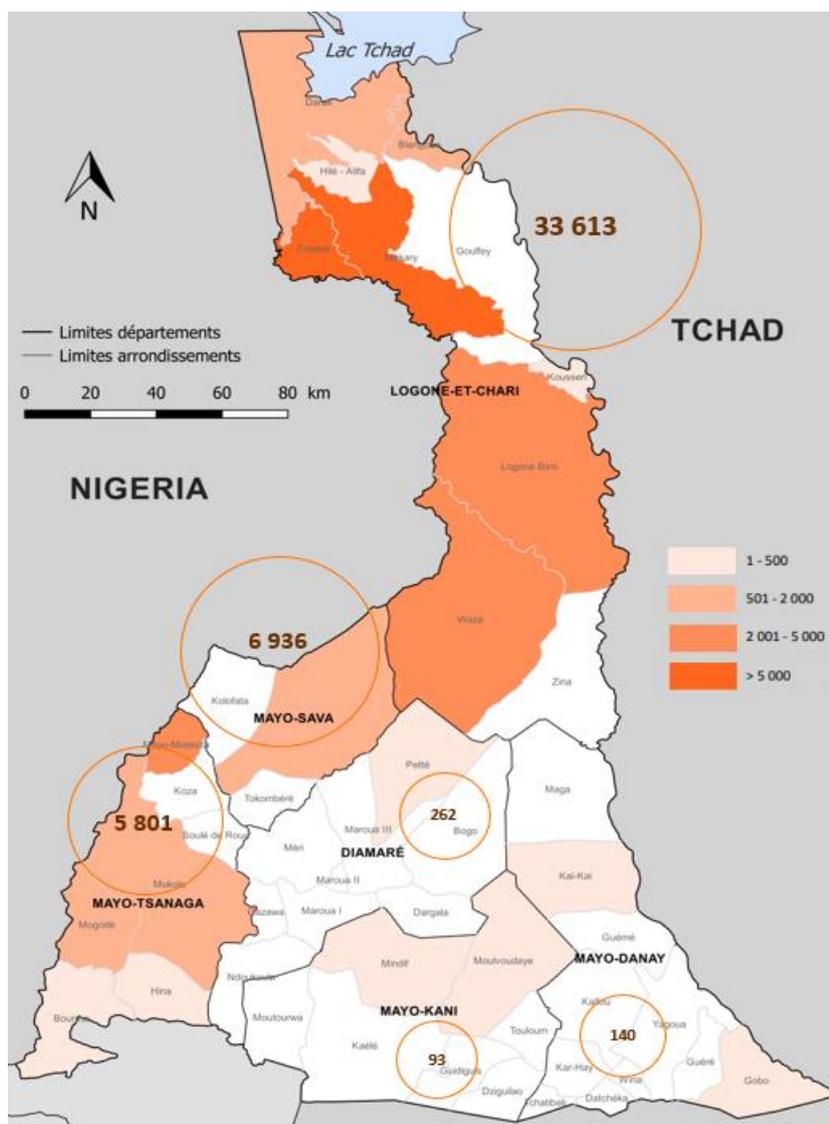
D'après la collecte des données du round 19, la région de l'Extrême-Nord accueille actuellement 46 845 réfugiés hors camp (vivant en-dehors du camp de Minawao), répartis dans 7 850 ménages, vivant dans 255 localités. Ce chiffre représente 11 pour cent de tous les déplacés de la région.

Le nombre de réfugiés hors camp a connu une diminution de 8 pour cent par rapport au round précédent, soit 4 136 personnes de moins. Cela se justifie par le fait que de nombreux réfugiés nigériens, installés dans l'arrondissement de Makary à la suite d'une attaque majeure attribuée à Boko Haram en janvier 2019 dans la localité de Rhann au Nigeria, continuent leur mouvement de retour vers la localité de Rhann..

Pendant cette dernière collecte des données, les mouvements de réfugiés hors camp suivants ont été observés :

- Deux nouvelles localités accueillant les réfugiés hors camp ont été évaluées, celles-ci hébergeant 3 ménages composés de 18 individus.
- Un total de 232 naissances a été enregistré parmi les réfugiés hors camp.
- **Dans le Logone-Et-Chari**, les familles venues de la localité de Rhann au Nigeria continuent de retourner pour cause de non-assistance dans les zones d'installation. Ainsi, 877 ménages composés de 4 753 individus sont rentrés depuis le mois de mai 2019. Par ailleurs, un mouvement pendulaire de populations est observé entre la localité de Rhann et l'arrondissement de Makary. L'arrivée de 76 nouveaux ménages de 306 individus a cependant été observée en juillet 2019.
- **Dans le Mayo-Sava**, suite aux incursions de groupes armés dans les localités de Goumouldi et Igawa Doulo dans l'arrondissement de Mora, ces deux localités se sont vidées et 35 ménages de 262 individus ont quitté cette zone pour le Nigeria, réduisant d'autant le nombre de réfugiés hors camp présents au Cameroun
- **Dans le Mayo-Tsanaga**, 20 ménages de 134 individus sont repartis pour le Nigeria, réduisant d'autant le nombre de réfugiés hors camp présents dans le pays. Par ailleurs, 74 nouveaux ménages de 146 individus ont été identifiés dans ce département entre les mois de mai et juin 2019, venus du Nigeria pour fuir les exactions des groupes armés.

Carte 3 : Répartition des Réfugiés hors camp dans les départements

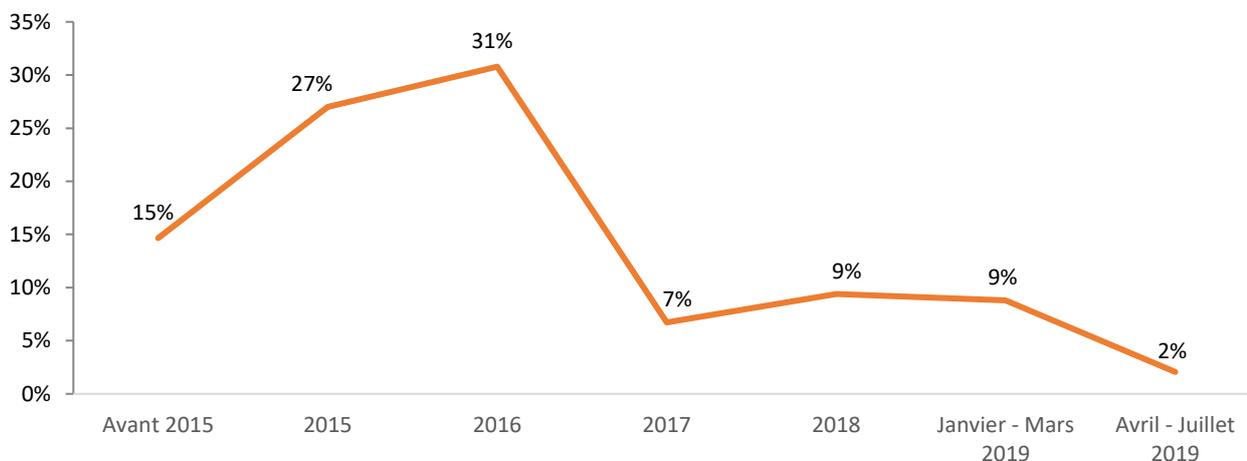


La quasi-totalité des réfugiés hors camp actuellement présents dans l'Extrême-Nord (99,6%) est arrivée au Cameroun pour des raisons liées au conflit armé, tandis qu'un petit nombre de réfugiés (111 réfugiés, résidant dans le Mayo-Danay) ont été déplacés à la suite d'inondations et 84 (résidant dans le Mayo-Kani) ont traversé la frontière à cause de conflits intercommunautaires survenus au Tchad depuis janvier 2019.

Les réfugiés hors camp présents actuellement dans la région de l'Extrême-Nord proviennent du Nigeria (46 640 soit 99,6%) et du Tchad (205 soit 0,4%).

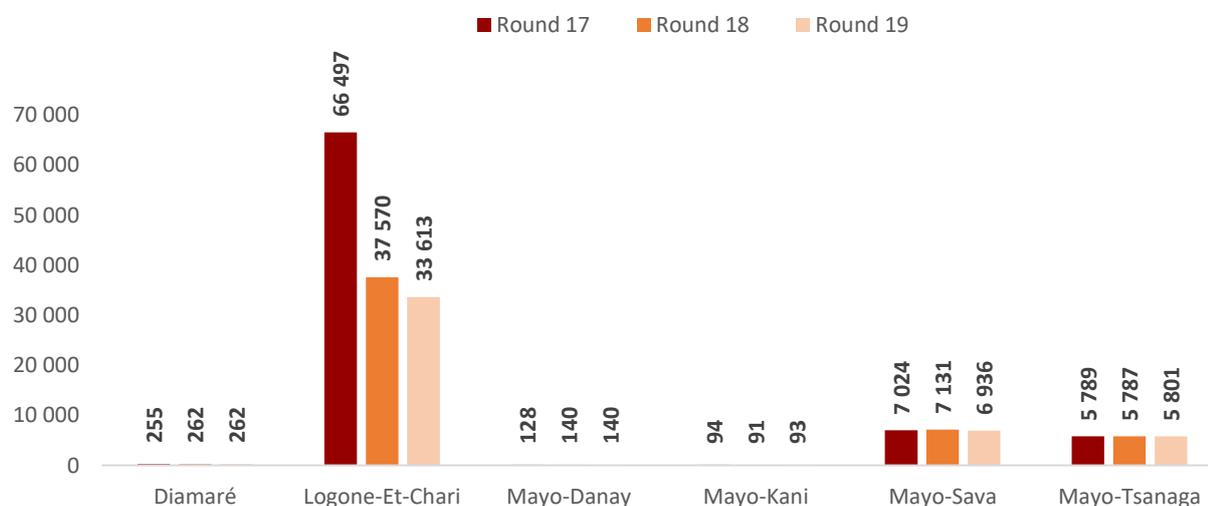
Comme le montre le graphique ci-dessous, es réfugiés hors camp se sont en majorité déplacés entre 2014 et 2017 (80%). Ceux qui sont arrivés en 2018, et encore présents au Cameroun, représentent 9 pour cent de cette cible. Depuis janvier 2019, parmi les réfugiés hors camp qui avaient été identifiés, 5 092 sont encore présents dans la région.

Graphique 13 : Répartition des déplacements des Réfugiés hors camp par période



Le nombre de réfugiés hors camp continue de diminuer depuis les deux rounds précédents. En comparaison avec ce round, il y a une diminution de 41 pour cent de réfugiés hors camp dans la région depuis le round 17. Entre le round 18 et le round 19, une diminution globale de 4 136 réfugiés hors camp est notée. Cette diminution est principalement observée dans le Logone-Et-Chari où 3 957 individus sont rentrés à Rhann.

Graphique 14: Nombre de Réfugiés hors camp au cours des trois derniers rounds, par département



## MOTIFS DE DÉPLACEMENT DES RÉFUGIÉS HORS CAMP

Le conflit armé constitue la principale cause de déplacement des réfugiés hors camp de leurs lieux d'origine vers la région de l'Extrême-Nord du Cameroun (soit 99,6%). Les aléas climatiques et les conflits intercommunautaires ont chacun provoqué le déplacement de 0,2 pour cent de ces réfugiés.

- **Dans les départements du Diamaré, Logone-Et-Chari, Mayo-Sava, et Mayo-Tsanaga**, tous les réfugiés se sont déplacés du fait du conflit armé au Nigeria (99,9%) et au Tchad (0,1%).
- **Dans le département du Mayo-Danay**, la majorité (79 pour cent) se sont déplacés à la suite des inondations subies au Tchad. L'autre part (21 pour cent) se sont déplacés du fait du conflit armé depuis le Nigeria ; c'est le seul département qui est affecté par les catastrophes naturelles.
- **Dans le département du Mayo-Kani**, 10 pour cent se sont déplacés du fait du conflit armé depuis le Nigeria tandis que 90 pour cent se sont déplacés à la suite des conflits intercommunautaires survenus au Tchad.

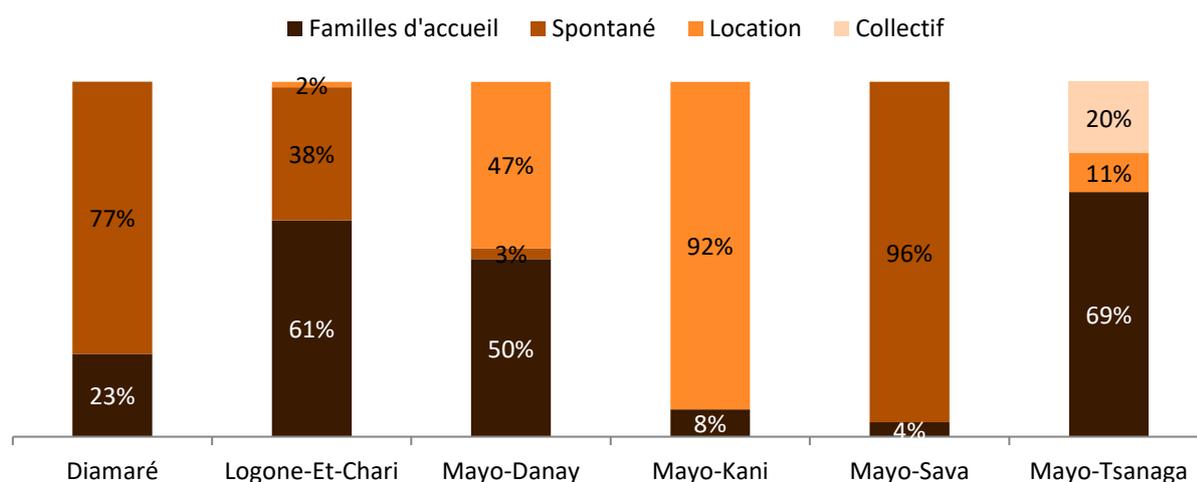
## MOUVEMENTS INTRA-DÉPARTEMENTAUX DES RÉFUGIÉS HORS CAMP

Parmi les réfugiés hors camp recensés pendant le round 19 dans la région, 19 394 individus soit 41 pour cent, ont déjà préalablement effectué au moins deux déplacements, tous à l'intérieur du même département à la recherche de meilleures conditions de vie. Pour ce round, 11 ménages de 36 individus ont quitté du Mayo-Sava pour s'installer dans le Mayo-Tsanaga, à la suite d'une incursion de groupes armés.

## TYPES D'ABRIS POUR LES RÉFUGIÉS HORS CAMP

La majorité des réfugiés hors camp habitent au sein des communautés hôtes (52% soit 4 121 ménages) et dans des abris spontanés (42% soit 3 277 ménages). Les autres sont dans des maisons louées (240 ménages) et dans des centres collectifs qui sont des bâtiments publics et des écoles abandonnées (212 ménages).

Graphique 15: Types d'abris pour les réfugiés hors camp



## RETOURNÉS

### Population



110 574 individus  
16 707 ménages

### Villages accueillant les Retournés



308 villages total recensés  
8 nouveaux villages

### Motifs de déplacement

90% par le conflit armé

10% par des catastrophes naturelles  
<1% pour d'autres raisons



### Motifs de retour

43% car la zone est de nouveau sécurisée

40% pour l'accessibilité à des terres cultivables dans les zones de retour

### Démographie



50,1% hommes  
49,9% femmes



61% enfants de moins de 18 ans



41% mineurs de 0 à 5 ans



03 individus en moyenne par ménage



3% individus de plus de 60 ans

### Types d'abri



69,4% Habitations d'origine  
14,9% Domiciles personnels  
13,9% Communautés hôtes

1,5% Location  
0,3% Abris spontanés

### Tendances



Le nombre de retournés a augmenté de 1%

## FAITS SAILLANTS

D'après les données collectées lors du round 19, la région de l'Extrême-Nord compte actuellement 110 574 personnes retournées pour 16 707 ménages (soit 1% de plus que le round précédent). Ces personnes résident dans 308 localités, soit 8 nouvelles localités identifiées. Parmi ces retournés, 100 287 sont des personnes anciennement déplacées internes, ce qui représente 91 pour cent du pourcentage total de retournés. Parmi ceux-ci grande majorité (98 618, soit 98%) a été déplacée au sein de l'Extrême-Nord, et 1 669, soit 2 pour cent, était déplacée dans la région du Nord. Par ailleurs, les 9 pour cent restant reviennent de pays voisins.

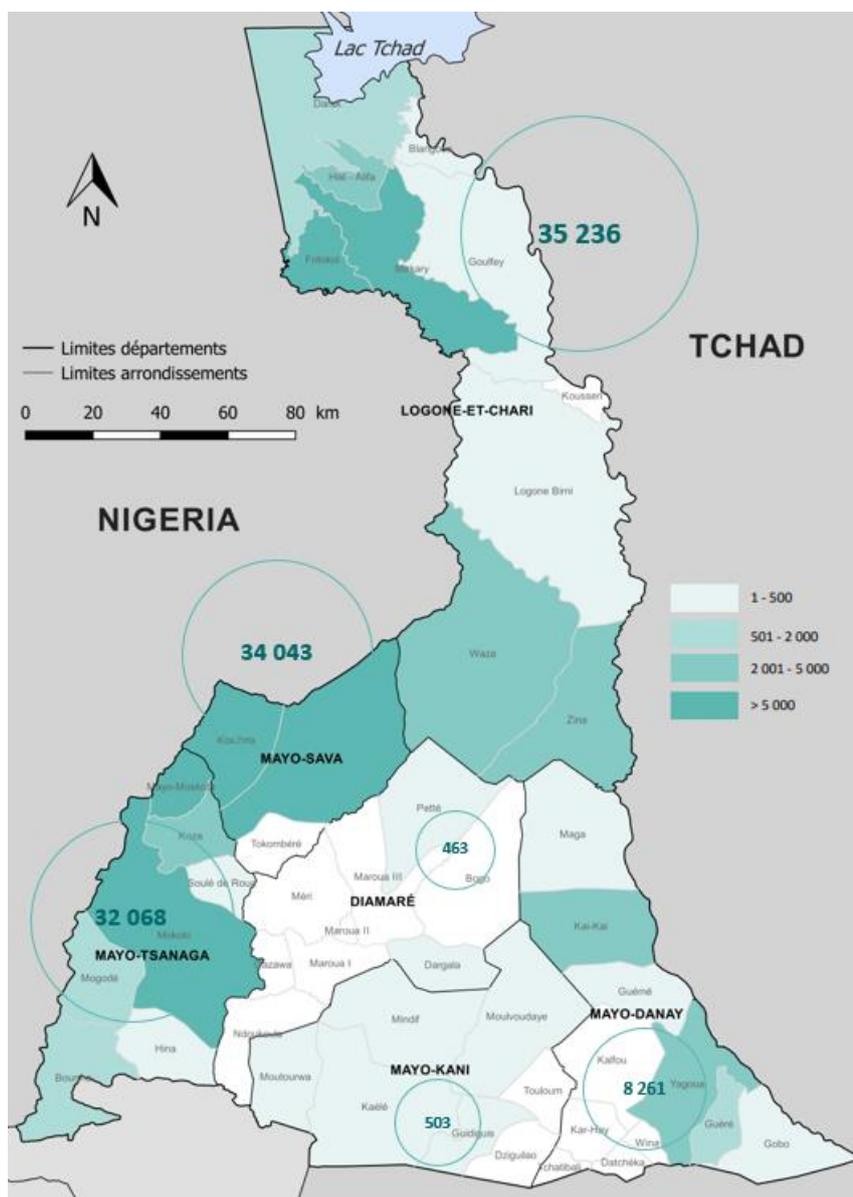
Pendant cette dernière collecte de données, plusieurs mouvements et faits concernant les personnes retournées ont été observés. Les plus significatifs étant :

- Pendant cette collecte de données, 207 naissances ont été enregistrées au sein des populations retournées.
- **Dans le Logone-Et-Chari**, l'attaque survenue dans la localité de Darak en juin 2019 a provoqué le déplacement de plusieurs populations. Un second déplacement de 25 ménages de 217 individus vers l'arrondissement de Blangoua, ainsi que les retours dans les localités d'origine de 56

ménages de 491 individus ont été observés. Ces retours ont été notés principalement dans cinq localités de l'arrondissement de Goufey (Touyous, Ngoulou, Boutal-Hadoum, Fadge-Bakari, et Amfadena).

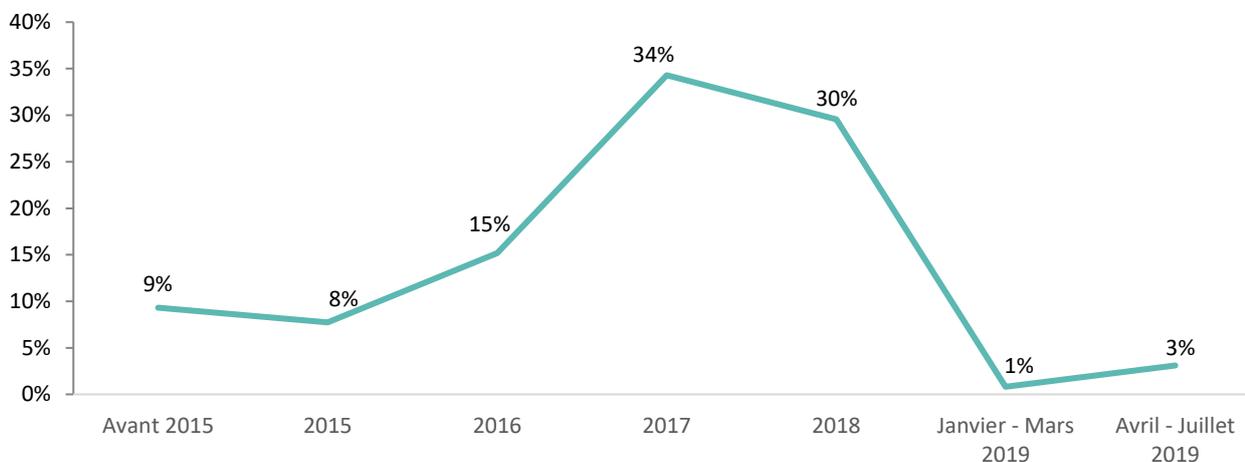
- **Dans le Mayo-Sava**, quelques mouvements ont été observés : l'identification de nouveaux retournés dans les localités de Baldama (90 individus) et Oudjila (200 individus), dans l'arrondissement de Mora ; les augmentations importantes du nombre de retournés ont été notées dans les localités de Amchidé (300 individus de plus) et Kérawa (100 individus de plus) dans l'arrondissement de Kolofata et également dans la localité de Tayer (150 individus de plus) dans l'arrondissement de Mora.
- **Dans le Mayo-Tsanaga**, dans l'arrondissement de Mayo-Moskota, le retour de 100 ménages de 608 individus a été noté dans la localité de Djibrilli qui jusqu'au mois de mai était encore déserte. Ces populations s'étaient installées dans la localité de Sanda Wadjiri dans le Mayo-Sava et l'arrondissement de l'arrondissement de Kolofata. Dans l'arrondissement de Mokolo, un déplacement secondaire de 40 ménages pour 506 individus vers le site de Tourou suite aux incursions de groupes armés en juillet 2019 a été enregistré.

Carte 4 : Répartition des Retournés par département



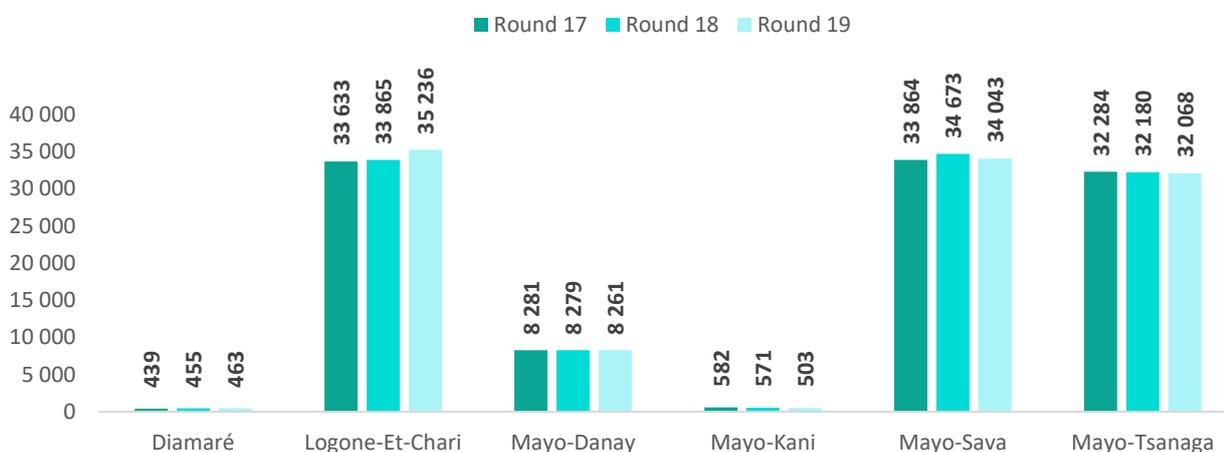
Comme le montre le graphique ci-dessous, la majorité des personnes retournées ont effectué leur retour entre 2014 et 2017 (66 pour cent). En 2018, 30 pour cent soit 32 669 retournés ont été recensés tandis que depuis janvier 2019, 4 341 retournés ont été identifiés.

Graphique 16 : Répartition des déplacements des Retournés par période

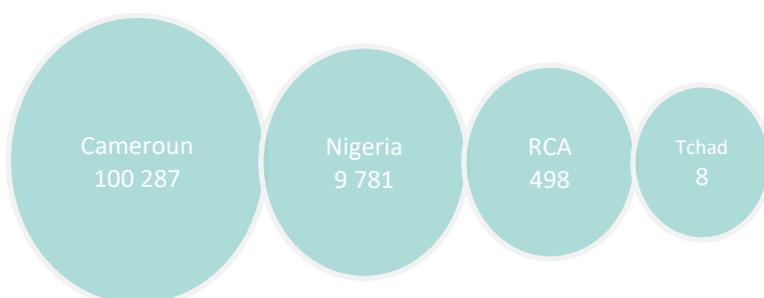


En faisant une analyse sur les trois derniers rounds, il ressort que le nombre total de retournés continue d'accroître, d'un peu moins de 1 pour cent depuis le round 18, notamment dans le département du Logone-Et-Chari (1 371 retournés de plus). Le nombre de retournés a cependant diminué dans les départements du Mayo-Sava (630 retournés de moins), du Mayo-Tsanaga (112 retournés de moins) et dans une moindre mesure du Mayo-Kani et du Mayo-Danay

Graphique 17: Nombre de Retournés au cours des trois derniers rounds, par département



## MOUVEMENTS DES RETOURNÉS ENTRE DÉPARTEMENTS ET PAYS



La grande majorité des retournés sont des anciennes PDI camerounaises qui sont revenues dans leur lieu de résidence habituelle et dont le déplacement était lié au conflit (90,7%). Les autres retournés reviennent de pays voisins : la plus grande partie revient du Nigeria (8,8%), et le reste de la République Centrafricaine et du Tchad (0,5%).

De même que pour les PDI, les déplacements de retournés sont majoritairement intra départementaux (83%) et ils sont particulièrement importants dans le Logone-Et-Chari, dans le Mayo-Sava et le Mayo-Tsanaga. La plus grande proportion de retours inter-départementaux (2%) a lieu dans le Mayo-Danay. Les retours du Nigéria s'orientent en grande partie vers le Mayo-Tsanaga (8% du total des retours).

Tableau 3 : Mouvements intra- et inter-départementaux des populations Retournées

Lieu de provenance	Départements de résidence	Nombre de Retournés	Proportion dans le département de résidence	Proportion dans la région de l'Extrême-Nord
Retours à l'intérieur des départements		91 685		82,9%
Logone-Et-Chari	Logone-Et-Chari	32 063	91%	29%
Mayo-Sava	Mayo-Sava	31 782	93%	28,7%
Mayo-Tsanaga	Mayo-Tsanaga	19 782	62%	18%
Mayo-Danay	Mayo-Danay	8 058	98%	7,2%
Retours depuis un autre département		6 933		6,3%
Diamaré	Mayo-Sava	1 756	5%	1,5%
Mayo-Danay	Logone-Et-Chari	2 375	7%	2%
Logone-Et-Chari	Mayo-Danay	203	2%	<1%
	Mayo-Sava	398	1%	<1%
Mayo-Sava	Mayo-Kani	105	21%	<1%
	Diamaré	39	8%	<1%
	Mayo-Tsanaga	1 957	6%	1,7%
Mayo-Tsanaga	Mayo-Sava	100	<1%	<1%
Retours depuis les autres régions		1 669		1,5%
Région du Nord	Mayo-Tsanaga	1 669	5%	1,5%
Retours depuis un pays tiers		10 287		9,3%
Nigeria	Mayo-Tsanaga	8 660	27%	8%
	Logone-Et-Chari	795	2%	<1%
	Mayo-Kani	319	63%	<1%
	Mayo-Sava	07	<1%	<1%
République Centrafricaine	Diamaré	424	92%	<1%
	Mayo-Kani	74	15%	<1%
Tchad	Logone-Et-Chari	03	<1%	<1%
	Mayo-Kani	05	<1%	<1%
Total		110 574		100%

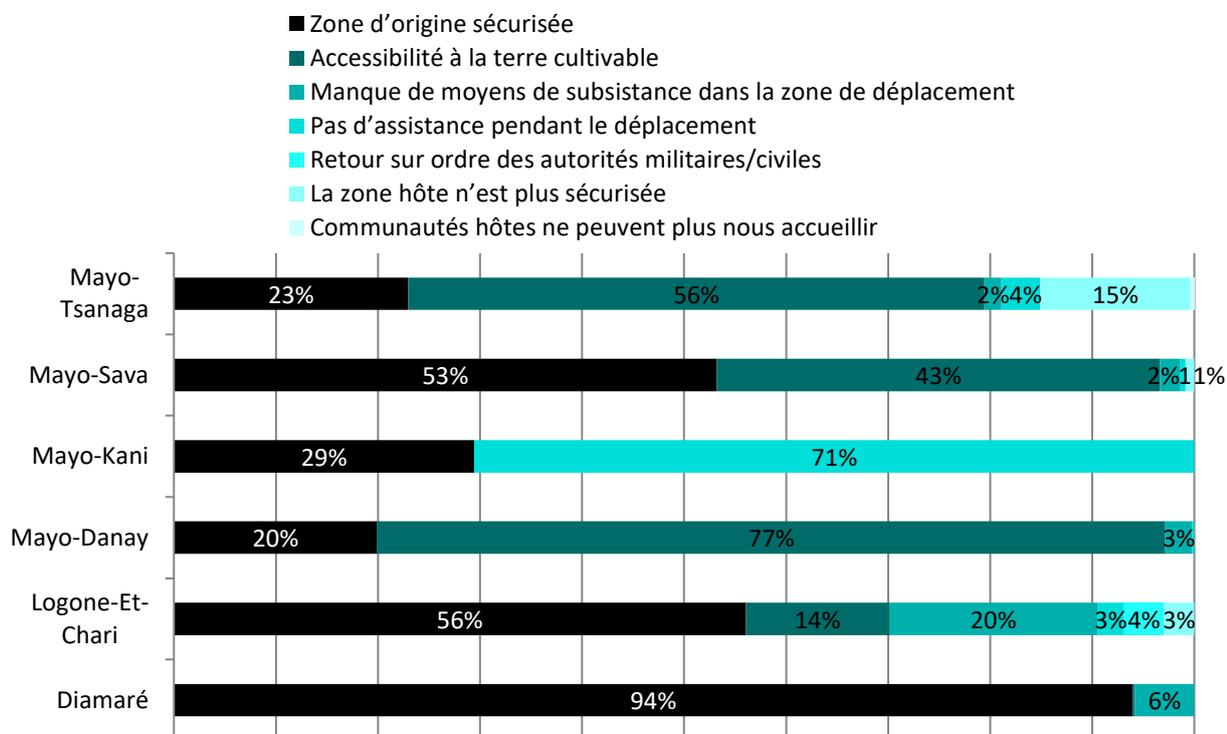
## RAISONS DE RETOUR DES POPULATIONS RETOURNÉES

Depuis 2014, les raisons des retours comptabilisés dans la région sont nombreuses et variées. La sécurisation des localités d'origine (43%) ainsi que l'accès à la terre cultivable (40%) sont les raisons principales de retours. Le manque de moyens de subsistance dans la zone d'accueil (8%), la zone hôte n'étant plus sécurisée (5%), le manque d'assistance humanitaire lors des déplacements (2%), les retours sur ordre des autorités militaires et/ou civiles (1%) et les communautés hôtes n'ayant plus la capacité d'accueil (moins de 1%) sont les raisons secondaires de retours.

Cette tendance se confirme dans la plupart des départements : 71% des populations retournées du Mayo-Kani évoquent le manque d'assistance pendant le déplacement, 20% des populations retournées

du Logone-Et-Chari insistent sur le manque de moyen de subsistance dans le département et 15% des populations retournées du Mayo-Tsanaga indiquent que le département n'est plus sécurisé.

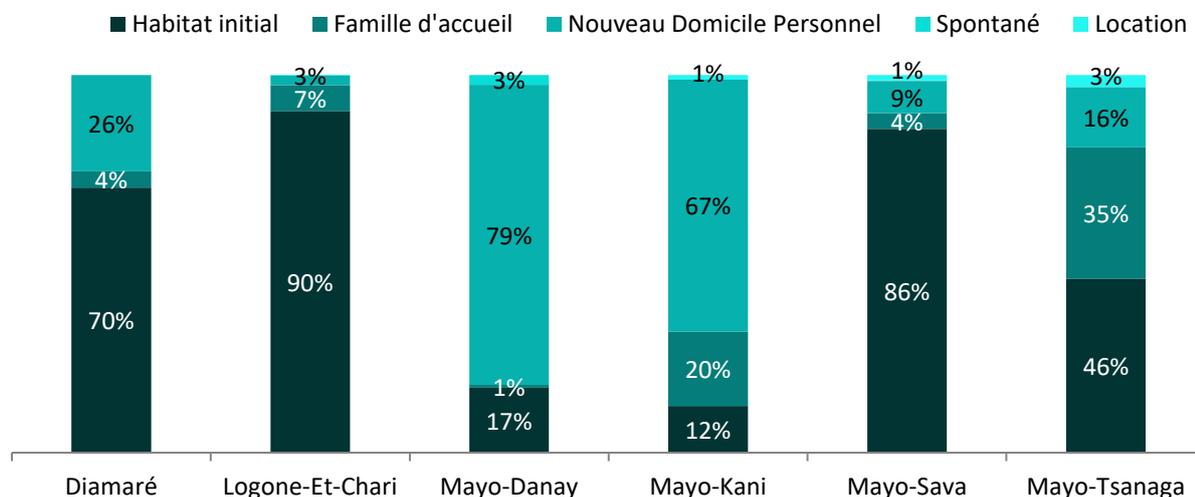
Graphique 18: Raisons de retour des populations Retournées



### TYPE D'ABRIS DES RETOURNÉS

La majorité des ménages retournés résident dans leurs habitations d'origine, 2 492 ménages dans un nouveau domicile personnel, 2 323 ménages dans les familles d'accueil, 246 ménages dans des maisons louées, et 43 ménages dans des abris spontanés. Alors que cette tendance se confirme dans les départements du Diamaré, du Logone-Et-Chari, du Mayo-Sava et du Mayo-Tsanaga, la majorité des retournés dans les départements du Mayo-Danay et du Mayo-Kani résident dans un nouveau domicile, étant donné que les anciens domiciles ont pour la plupart été détruits dans des inondations

Graphique 19 :Types d'abri pour les retournés



## ANNEXES

La liste des documents ci-dessous ainsi que la base de données sont disponibles sur demande.

Annexe I : Populations déplacées (tableau)

Annexe II : Raisons des déplacements (tableau)

Annexe III : Nouveaux villages recensés (tableau)

Annexe IV : Localisation des sites spontanés dans les départements (cartes)